agridoc

Impact de transformation artisanale des produits halieutiques sur l'environnement

Date(s) de l'expérience	2001
Mise en œuvre	Centre national de formation des techniciens de la pêche et de l'aquaculture
Partenaires	Direction de la pêche, Direction de l'environnement
Zone géographique	Afrique de l'Ouest, Sénégal
Mots clés	Transformation artisanale ; Zone maritime ; Environnement ; Produits halieutiques, Pollution
Public(s) cible(s)	Femmes transformatrices, Population

Résumé

Cette fiche présente les pratiques utilisées dans la transformation artisanale des produits halieutiques au Sénégal et les manquements aux règles élémentaires d'hygiène qui engendrent une dégradation de l'environnement terrestre, marin et atmosphérique.

Contexte

Cette étude de cas est issue d'une recherche, intitulée « Impact de la transformation artisanale sur l'environnement », effectuée dans les zones côtières, sur les lieux de débarquement de la pêche artisanale au Sénégal.

Situé à l'extrême Ouest de l'Afrique sub-saharienne, le Sénégal dispose d'atouts favorables au développement de la pêche parmi lesquels :

- une façade maritime longue de 718 km repartie en trois zones :
  - la grande côte allant de Saint–Louis à Dakar,
  - la petite côte allant de Dakar jusqu'à la frontière gambienne,
  - la zone sud (la région de Ziguinchor).
- un écosystème marin caractérisé par sa biodiversité ;
- des populations d'acteurs traditionnels de pêches (Lébous, Woloffs, Séréres) installés tout au long du littoral.

De 1999 à 2000, le secteur de la pêche artisanale a produit 226 328 tonnes, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année 1998, pour une valeur commerciale 300 millions de francs CFA. Les plus grandes captures ont été enregistrées dans les régions de Saint-Louis, Thiés, Louga, et Kaolack. Par contre, les régions de Dakar, de Fatick, et de Ziguinchor ont connu une baisse variant entre -19 % et –1 %. La pêche en général participe au financement de l'activité économique du pays avec une valeur ajoutée de 2 milliards représentant 11 % au PIB primaire et 2,5 % du PIB total et fait intervenir 15 % de la population active, soit environ 600 000 personnes entre pêcheurs, transformatrices et mareyeurs.

La transformation artisanale constitue une des sous-filières très développée dans le secteur de la pêche artisanale au Sénégal. Ses activités sont essentiellement réalisées au niveau des zones de débarquement. La transformation, qui absorbe 40 % de la production artisanale annuelle, permet de valoriser les pertes après capture, les déchets et les invendus en utilisant diverses techniques (fermentation, salage, fumage et séchage).

Les femmes transformatrices associent ces techniques traditionnelles variées, mais elles sont confrontées à une faiblesse de leurs capacités et ne se soucient guère des questions environnementales.

La question posée est de savoir en quoi la transformation artisanale est source de pollution marine, terrestre et atmosphérique.

Problématique

Les activités de transformation souffrent d'un réel déficit en matière d'aménagements (absence de sites aménagés), de localisation (en bordure de mer et généralement à proximité des lieux de débarquement), de conception technique et sanitaire adéquate, mais surtout d'infrastructures et d'équipements techniques (ceux–ci sont insuffisants, déficients et même absents dans certains cas). Les manquements d'ordre médical et hygiénique, ainsi que l'absence d'installations sanitaires pour les besoins naturels, constituent aussi des facteurs essentiels de pollution du milieu maritime à proximité des centres de transformation.

Mise en œuvre

La transformation est largement dominée par les femmes, généralement analphabètes, peu soucieuses de la gestion de l'environnement. Pour la plupart, elles ont hérité cette activité de leurs parents.

L'approvisionnement concerne généralement des produits halieutiques de qualité inférieure (sardinelles) ou des carcasses de poissons (déchets des usines de pêche). Les techniques de transformation utilisées sont de trois types : la fermentation, le salage et le fumage. Ces processus vont de la dégradation plus ou moins avancée des substances organiques, sous l'action de micro-organismes (poisson fermenté séché), au séchage dans lequel l'air déshydrate le poisson préchauffé (poisson fumé séché), en passant par l'immersion de poisson dans une solution plus ou moins saturée de sel (salage, ou saumure) ou la mise directe du poisson au sel après l'avoir écaillé, éviscéré et ouvert en forme de portefeuille en contact direct avec le sol (salage sec) ; enfin le fumage qui est un procédé de séchage dans lequel l'air déshydrate le poisson mis en contact direct avec le feu (au four ou au sol avec la paille).

Les plages maritimes sont transformées en une véritable poubelle où se rencontrent des déchets de toutes sortes. Les déchets issus de ces techniques et les rejets industriels en décomposition finissent dans l'eau de mer, entraînés par les vagues. Il y a donc dégradation de l'environnement marin et pollution marine.

Le manque de systèmes de collecte, d'évacuation et de traitements des déchets solides et des eaux usées affectent également l'environnement terrestre. La contamination des nappes phréatiques par l'usage des pesticides sans maîtrise du mode d'emploi occasionnent une pollution de la terre par l'infiltration de la nappe. A Kayar, Joal et Thiaroye, les femmes utilisent des sels contenant des résidus de pesticides, tels que le Pyrimiphosmethyle de malathion et le Fenitrothion, dont leurs teneurs peuvent dépasser 1000 fois les limites autorisées (selon une étude faite par l'Institut de technologies alimentaires de Dakar).

Par ailleurs, lors du fumage, la fumée provenant de la combustion du bois contient du dioxyde de carbone (CO_2). De même, le séchage au soleil de certains poissons comme les requins et ou les raies peut produire des odeurs très nauséabondes et ces activités participent à la dégradation et à la pollution atmosphérique.

Les mesures qui sont mises en œuvre pour lutter contre la dégradation de l'environnement terrestre et marin sont de plusieurs ordres : construction d'aires et magasins de transformations fonctionnels sur les zones de débarquement, formation des femmes, et accès au financement pour l'achat des produits. On peut ainsi citer les infrastructures d'aménagement des sites de Thiaroye, Kayar, Mbour, Yoff, Yénne, Dionewar et de Cap skiring où les constructions sont terminées ou en cours de réalisation. Des formations sont organisées par l'administration de la Pêche au bénéfice des femmes pour qu'elles aient des connaissances en gestion de l'environnement. Par ailleurs, les femmes transformatrices ont mis en place une mutuelle d'épargne et de crédit pour augmenter les capacités d'approvisionnement en ressources financières.

Résultats atteints

Il s'agit de mettre en exergue les conséquences que les manquements entraînent à travers l'ampleur des pratiques qui ont toujours existé au niveau de ces sites de transformations. Non loin de connaître des changements efficients, les pouvoirs publics devront pouvoir renforcer des programmes afin de régler le manque de formation des femmes, le déficit d'équipements et d'aménagement de sites (aires de transformation) d'autant plus que l'activité de la transformation artisanale permet aux femmes d'améliorer leurs revenus, de contribuer au rééquilibrage de la balance commerciale, à la résorption du chômage et à la sécurité alimentaire des populations en protéines animales.

Enseignements et perspectives

Avec les manquements très graves aux règles d'hygiène qui existent au niveau des sites, une campagne de sensibilisation s'impose comme mesure de sauvetage de l'environnement à travers la mise en place d'une politique d'alphabétisation des femmes en langues nationales. L'aménagement de sites adéquats pour la valorisation des déchets avec une récupération et un traitement convenable de ces derniers, sans oublier le nécessaire investissement en équipements et matériels de transformation (claies de séchage, bacs à laver, couteaux, gants, etc.) mais aussi en aménagements (salle de transformation, four à fumage et leurs accessoires) sont donc autant de solutions pour venir à bout à ce problème.

Changement d'échelle et aspects politiques

La large diffusion de ces solutions nécessitera un important apport financier et une mobilisation de ressources financières et humaines qualifiées pour mener à bien le travail de recherche qui constitue la meilleure forme dans la mise en place d'une politique de gestion de l'environnement.

Auteur : **Mamadou BA**

Saisie le : 15/12/2003

POUR ALLER PLUS LOIN

Contact Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
Rue 2 X Boulevard de l'Est – Point E Dakar
BP : 249 T , Dakar, Sénégal
Tel : (221) 825 – 56 – 65 - Fax : (221) 824 – 57 – 65
Email : cncr@cncr.org Web : www.cncr.org